



**Les contenus Cap'Eval
en accès libre !**

LES FONDAMENTAUX DE L'ÉVALUATION CERTIFICATIVE

Après quatre sessions, la formation Cap'Eval, dans ce format, fait une pause. Dans l'attente d'une mise à jour, vous pouvez approfondir vos connaissances sur la pratique de l'évaluation certificative des diplômes du ministère en charge de l'agriculture, en accédant facilement à l'ensemble des contenus Cap'Eval.

L'accès à cet espace ne permet pas l'obtention d'une attestation de formation.

POUR QUI ?



- **Toute personne** concernée par **l'évaluation certificative** au ministère de l'agriculture.
- Les **établissements** de l'enseignement **agricole public** et de l'enseignement **agricole privé**.

COMMENT ?



En créant librement un compte sur la plateforme **www.capeval.chlorofil.fr**